

ETN Crypto-actifs

Caractéristiques des ETN Crypto-actifs

Les **ETN Crypto-actifs** (Exchange Traded Notes) constituent un titre de créance qui fournit une exposition à la performance d'un sous-jacent Crypto-actif et sont considérés comme complexes. L'émetteur du titre de créance joue le rôle de contrepartie.

En cas de défaillance de l'Émetteur un risque de perte partielle ou totale en capital peut survenir. Certains ETN peuvent comprendre un mécanisme de collatéralisation.

Il existe deux types de réplifications possibles pour répliquer la performance du sous-jacent d'un **ETN Crypto-actifs** :

- **La réplification physique**

Le gestionnaire du produit ou son garant achète des actifs qui sont conçus pour fournir une exposition à la performance du crypto-actif ciblé. Dans ce cas les crypto-actifs achetés servent de collatéral en cas de défaillance de l'émetteur ou de son garant (voir schéma en bas de la fiche).

BoursoBank propose uniquement des produits à réplification physique dans son offre.

- **La réplification synthétique**

Le gestionnaire du produit achète des contrats à terme ou contrats de swap pour une réplification de la performance du crypto-actif visé.

Les **ETN** (Exchange Traded Notes) appartiennent à la famille des **ETP** (Exchanges Traded Products).

Négociabilité des ETN Crypto-actifs

Les **ETN Crypto-actifs** offrent la possibilité aux investisseurs de diversifier leur portefeuille sur des sous-jacents difficiles d'accès tout en bénéficiant de la simplicité de négociation d'un produit coté en Bourse sur des marchés réglementés.

Ces produits sont négociables en comptes-titres et bénéficient de tous les types d'ordres.

Bonnes pratiques :

Avant tout investissement sur les **ETN Crypto-actifs**, voici les bonnes pratiques :

De prendre connaissance des caractéristiques du produit sur la fiche valeur (catégorie, volatilité...etc.) mais surtout de lire avec attention le DIC et le prospectus du produit qui informent sur la politique d'investissement et l'exhaustivité des risques associés au produit. Ce produit ne doit pas représenter une part significative de votre patrimoine.

RISQUES

Risque de marché :

Ces produits peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Le produit ne comporte pas de protection du capital et est soumis à un risque de perte partielle ou totale en capital.

Fiscalité des ETN Crypto-actifs

La fiscalité appliquée aux **ETN Crypto-actifs** s'assimile à celle pratiquée sur les valeurs mobilières, dès lors qu'il s'agit d'opérations effectuées à titre occasionnel par des personnes physiques résidant en France.

Les plus-values sont taxées par défaut au PFU (Prélèvement Forfaitaire Unique) ou au choix au barème de l'imposition sur le revenu.

Les moins-values sont reportables sur 10 ans et compensables avec les plus-values réalisées sur d'autres valeurs mobilières.

Le détail des plus-values et moins-values est consultable sur le site Client de BoursoBank (rubrique « Fiscalité » du compte-titres). BoursoBank vous adresse également un Imprimé Fiscal Unique (IFU) où figure le récapitulatif de vos plus-values et moins-values pour l'année écoulée.

Ce type de produit n'est pas soumis à la TTF (Taxe sur les Transactions Financières).

Performance et frais des ETN Crypto-actifs

Les **ETN Crypto-actifs** du fait de leur nature de produit sont capitalisant et ne distribuent pas de revenus, dividendes ou coupons aux détenteurs de ces titres de créances.

Cependant, la performance de l'ETN Crypto-actifs est constituée de :

- La performance du sous-jacent.
- Quote part éventuelle des revenus de l'émetteur issus de la détention de certains Crypto-actifs (ou Staking).

Le Staking consiste à immobiliser une certaine quantité de crypto-actifs dans un portefeuille pour soutenir les opérations d'une blockchain basée sur le consensus Proof of Stake (PoS) ou ses dérivés. En échange, les participants (appelés "stakers") reçoivent des récompenses, généralement sous forme de nouvelles unités des crypto-actifs stakés.

Enfin, des frais de gestion inhérents aux **ETN Crypto-actifs** s'appliquent ce qui peut avoir un impact sur la performance nette du produit à la différence d'une détention en direct des crypto-actifs.

Risque de contrepartie :

Ce risque survient lorsque l'émetteur ou le garant se trouve en situation de défaillance et n'a pas la capacité de respecter sa créance. Ce risque est particulièrement accru lorsque les **ETN Crypto-actifs** sont en répllication synthétique.

Risque lié à un sous-jacent unique :

Lorsqu'un produit expose à la performance d'un seul sous-jacent il présente un risque de concentration du fait de l'absence de diversification. Dans le cas d'un produit exposant à un sous-jacent crypto-actif cela peut entraîner une volatilité accrue du produit.

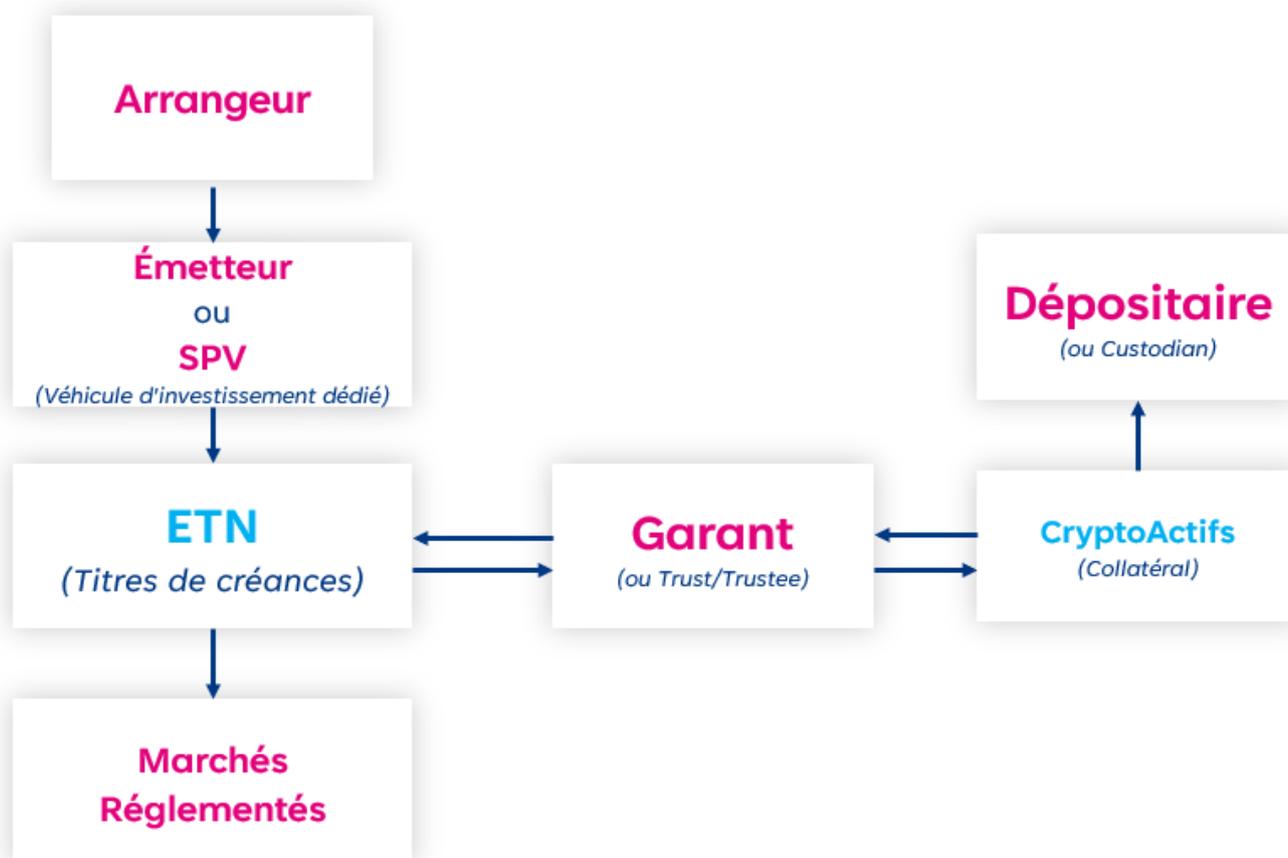
Risque de Change :

La devise de cotation du sous-jacent peut être différente de celle du produit et entraîner un risque de change si le produit n'est pas couvert en change.

Structure des ETN Crypto-actifs

Dans le cas des **ETN Crypto-actifs** à répliation physique l'investisseur détient un titre de créance qui est collatéralisé par l'émetteur, ou une tierce-partie agissant en qualité de garant et gestionnaire du sous-jacent au nom de l'émetteur du produit.

Voici le schéma de structuration d'un **ETN Crypto-actif** à répliation physique :



Voici le rôle de chaque partie prenante de ce schéma :

- L'arrangeur ou Arrangeur : est généralement une banque d'investissement qui joue un rôle clé dans le processus d'émission d'un produit financier. L'arrangeur assure et conseille la structuration du produit, la détermination de ses conditions de marché et de distribution et s'assure que le produit soit conforme aux réglementations en vigueur. L'arrangeur peut également jouer un rôle dans la distribution du produit auprès des investisseurs.
- L'émetteur ou Issuer : L'émetteur est l'entité qui crée et émet le produit et est responsable de ses caractéristiques et de sa structure. L'émetteur porte la responsabilité légale de l'émission et de la gestion continue du produit.
- SPV (Special Purpose Vehicule) : Une SPV est une société créée spécifiquement pour isoler certains actifs ou opérations. Elle est juridiquement distincte de l'arrangeur et dispose de son propre bilan. La nomination d'un Garant chargé de gérer les actifs sous-jacents contribue à limiter le risque de faillite. La SPV émet des titres de créance adossés au collatéral physique, conservés par un dépositaire.
- Garant (ou Trustee en anglais) : Tierce-partie indépendante qui agit au nom des détenteurs de titres de créances. Le garant approuve tous les retraits de l'actif sous-jacent (par exemple : Bitcoin) détenu par le

dépositaire. Le garant détient également tous les droits et titres relatifs au crypto-actifs en fiducie pour les détenteurs de part d'**ETN**.

- Marché Réglementés : Les **ETN** sont listés sur des marchés réglementés comme Euronext ou XETRA qui sont des plateformes de négociations organisées et permettent aux investisseurs d'acheter ou de vendre des titres d'**ETN** de manière sécurisée durant les horaires d'ouverture de bourse.
- Dépositaire (ou Custodian en anglais) : Institution Financière (souvent une banque ou une société spécialisée) qui a pour mission principale de conserver et protéger les actifs financiers (titres, actions, obligations, fonds, métaux précieux, crypto-actifs, etc.) d'un client ou d'un fonds d'investissement, tout en assurant certaines fonctions administratives et réglementaires.